

HYBRIGENICS SA

3-5 Impasse Reille
75014 PARIS

Etats financiers semestriels

Période du 01/01/2009 au 30/06/2009

Les états financiers de la Société sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

BILAN ACTIF

En Milliers d'euros	Notes	Brut	Amortissement / Provision	30/06/2009	31/12/2008
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droit similaire	IV.1.1	2 518	1 143	1 375	1 531
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes/Immo. Incorp.	IV.1.1	125		125	103
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, Mat. Outil.	IV.1.1	1 460	1 351	109	116
Autres immobilisations corporelles	IV.1.1	4 920	3 905	1 015	1 230
Immobilisations en cours	IV.1.1				0
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations évaluées					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		304		304	241
TOTAL (I)		9 328	6 400	2 928	3 221
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
Matières premières approvisionnement.					
En cours de productions de biens	IV.1.3	657	91	566	563
En cours de production de services	IV.1.3	89		89	255
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances & ac. versés/commandes					
		25		25	13
Créances					
Clients comptes rattachés					
Autres créances	IV.1.4	491	8	483	627
Capital souscrit et appelé, non versé	IV.1.4	1 212		1 212	2 309
Divers					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	IV.1.5	1 151		1 151	31
Comptes de régularisations					
Charges constatées d'avance	IV.1.4	177		177	148
TOTAL (II)		4 405	99	4 306	6 282
Écart de conversion actif (III)					
		5		5	32
TOTAL GENERAL (I à III)		13 737	6 499	7 238	9 534

Les notes indiquées ci-dessus renvoient aux paragraphes des compléments d'informations au bilan et au compte de résultat de l'annexe

BILAN PASSIF

En Milliers d'euros	Notes	30/06/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	<i>IV.1.6</i>	1 039	1 014
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		53 933	53 771
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		(50 920)	(44 553)
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		(1 674)	(6 366)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		2 379	3 866
AUTRES FONDS PROPRES			
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	<i>IV.1.7</i>	2 250	2 337
TOTAL (II)		2 250	2 337
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	<i>IV.1.8</i>	5	32
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		5	32
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	<i>IV.1.10</i>	1	2
Emprunts et dettes financières divers	<i>IV.1.10</i>	75	96
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	<i>IV.1.10</i>	111	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<i>IV.1.10</i>	1 408	1 586
Dettes fiscales et sociales	<i>IV.1.10</i>	570	852
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<i>IV.1.10</i>	29	280
Autres dettes	<i>IV.1.10</i>	45	109
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Produits constatés d'avance	<i>IV.1.10</i>	362	369
TOTAL (IV)		2 602	3 294
Ecarts de conversion passif (V)		3	6
TOTAL GENERAL (I à V)		7 238	9 534

Les notes indiquées ci-dessus renvoient aux paragraphes des compléments d'informations au bilan et au compte de résultat de l'annexe

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	France	Exportation	30/06/2009 Total	30/06/2008 Total	30/06/2007 Total
Ventes marchandises						
Production vendue de biens						
Prod. vend. de services		1 025	1 134	2 159	1 243	1 475
Chiffres d'affaires net	<i>IV.2.1</i>	1 025	1 134	2 159	1 243	1 475
Production stockée				(166)	35	7
Production immobilisée						
Reprise /amortis.& Provision transfert de charges					5	18
Autres produits	<i>IV.2.2</i>			285	253	232
Total produits d'exploitation				2 278	1 536	1 732
Achats marchandises				0	1	1
Variation stock marchandises						
Achats matières premières & autres approvisionnements				260	279	328
Variation stock matières premières & approvisionnement				(21)	82	59
Autres achats et charges externes	<i>IV.2.3</i>			2 019	3 365	2 281
Impôt, taxes et versements assimilés				54	218	132
Salaires & traitements				1 039	1 329	981
Charges sociales				496	501	458
Dotations aux amortissements sur Immobilisations				428	431	370
Dotations aux provisions sur Immobilisations						
Dotations aux provisions sur Actif circulant				26	18	27
Dotations aux provisions Pour risques & charges						
Autres charges				8	95	35
Total charges d'exploitation				4 310	6 320	4 672
RESULTAT D'EXPLOITATION				(2 032)	(4 784)	(2 940)
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières & créances					2	
Autres intérêts & produits assimilés				11	10	
Reprises sur provisions & transfert de charges				32	969	6
Différences positives de change				23	3	1
Produits nets sur cessions de v.m.p.					111	40
Total des produits financiers				66	1 095	47
Dotations financières aux amortissements & Provisions				5	17	7
Intérêts & charges assimilés				25	966	3
Différences négatives de change				45	8	8
Charges nettes sur cessions de v.m.p.				0	0	
Total des charges financières				75	991	18
RESULTAT FINANCIER				(9)	103	30
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				(2 041)	(4 681)	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				151	109	5
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur Provisions & transferts de charges				267	5 032	
Total produits exceptionnels				418	5 140	5
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				10	5 032	25
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				384		
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions						
Total charges exceptionnelles				394	5 032	25
RESULTAT EXCEPTIONNEL				24	108	(21)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						
Impôts sur les bénéfices				(344)	(632)	
TOTAL DES PRODUITS				2 761	7 771	1 784
TOTAL DES CHARGES				4 435	11 711	4 715
BENEFICE OU PERTE				(1 674)	(3 940)	(2 931)

Les notes indiquées ci-dessus renvoient aux paragraphes des compléments d'informations au bilan et au compte de résultat de l'annexe

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros

Variation des Capitaux Propres	Capital Social	Prime d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	TOTAL
Bilan au 31 décembre 2007	977	53 740	0	(38 552)	(6 002)	10 164
Frais d'émission lié à l'exercice des BSA		65				65
Exercice de BSA	3					3
Création d'actions gratuites	34	(34)				0
Affectation résultat exercice précédent				(6 002)	6 002	0
Résultat de l'exercice					(6 366)	(6 366)
Bilan au 31 décembre 2008	1 014	53 771	0	(44 553)	(6 366)	3 866
Bilan au 31 décembre 2008	1 014	53 771	0	(44 553)	(6 366)	10 164
Frais d'émission lié à l'exercice des BSA		60				60
Exercice de BSA	2					2
Compensation de créance	5	120				125
Création d'actions gratuites	18	(18)				0
Affectation résultat exercice précédent				(6 366)	6 366	0
Résultat de la période					(1 674)	(1 674)
Bilan au 30 juin 2009	1 039	53 933	0	(50 920)	(1 674)	2 379

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros

Tableau de flux de trésorerie	Notes	6 mois Clos le 30/06/2009	12 mois Clos le 31/12/2008
EXPLOITATION			
Résultat net	<i>V.I</i>	(1 674)	(6 366)
Dotations aux amortissements	<i>IV.1.1</i>	428	1 131
Dotations aux provisions		31	68
Reprises de provisions		(298)	(978)
Reprises avance conditionnée			
Plus ou moins values de cessions			
Marge brute d'autofinancement		(1 513)	(6 145)
Diminution / (augmentation) des Autres actifs non courants		(29)	223
Diminution / (augmentation) des Clients		136	242
Diminution / (augmentation) des Autres actifs courants		1 257	114
Augmentation / (diminution) des Fournisseurs et comptes rattachés		(178)	(269)
Augmentation / (diminution) des Autres passifs courants		(244)	232
Variation nette du besoin en fonds de roulement lié à l'exploitation		941	543
Total des flux nets d'exploitation [A]		(573)	(5 602)
INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<i>IV.1.1</i>	194	(283)
Acquisition d'actifs financiers		(63)	(18)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0
Cessions / (acquisitions) de placements à court terme		0	0
Augmentation / (diminution) des Fournisseurs d'immobilisations		(250)	53
Variation nette du besoin en fonds de roulement lié aux investissements		(119)	(248)
Total des flux nets d'investissements [B]		(119)	(248)
FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports		188	68
Augmentation des emprunts		(22)	26
Remboursement des emprunts			0
Avances conditionnées		(88)	196
Total des flux nets de financement [C]		78	291
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie [A+B+C]		(614)	(5 559)
Ecarts de change			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		2 367	7 926
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		1 753	2 367

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

HYBRIGENICS SA
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009



SOMMAIRE

I. Nature de l'activité.....	- 9 -
II. Faits caractéristiques de la période.....	- 9 -
III. Principes et méthodes comptables	- 10 -
III.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires	- 10 -
III.1.1. Activité « Hybrigenics Services».....	- 10 -
III.1.2. Activité « Hybrigenics Pharma »	- 10 -
III.2. Opérations en devises	- 11 -
III.3. Immobilisations incorporelles.....	- 11 -
III.4. Immobilisations corporelles.....	- 12 -
III.5. Dépréciation des actifs immobilisés.....	- 12 -
III.6. Immobilisations financières	- 12 -
III.7. Stock et en-cours	- 12 -
III.8. Créances.....	- 13 -
III.9. Valeurs mobilières de placement	- 13 -
III.10. Autres fonds propres – Avances conditionnées.....	- 13 -
III.11. Provisions pour risques et charges	- 13 -
IV. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat	- 14 -
IV.1. BILAN	- 14 -
IV.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	- 14 -
IV.1.2. Frais de recherche et de développement.....	- 15 -
IV.1.3. Stocks et en-cours.....	- 16 -
IV.1.4. Analyse et échéance des créances.....	- 16 -
IV.1.5. Valeurs mobilières de placement	- 17 -
IV.1.6. Capital social	- 17 -
IV.1.7. Avances conditionnées	- 17 -
IV.1.8. Provisions pour risques et charges	- 18 -
IV.1.9. Passifs éventuels.....	- 18 -
IV.1.10. Analyse et échéance des dettes.....	- 19 -
IV.2. COMPTE DE RESULTAT.....	- 19 -
IV.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires	- 19 -
IV.2.2. Autres produits.....	- 19 -
IV.2.3. Autres achats et charges externes	- 20 -
V. Informations complémentaires.....	- 20 -
V.1. Capital Social.....	- 20 -
V.2. Emissions potentielles d'actions et dilution du capital	- 20 -
V.2.1. Situation des Bons de Souscriptions d'Actions	- 20 -
V.2.2. Plans de stock-options.....	- 21 -
V.2.3. Plan d'attribution d'actions gratuites.....	- 21 -
V.3. Résultat par action	- 22 -
V.4. Engagements hors bilan.....	- 22 -
V.4.1. Engagements sociaux.....	- 22 -
V.4.2. Engagements hors bilan donnés.....	- 23 -
V.4.2.1. Engagements liés à l'activité courante	- 23 -
V.4.2.2. Engagements conditionnels.....	- 23 -
V.4.2.3. Engagements de paiements futurs (obligations contractuelles)	- 23 -

V.4.2.4. *Droit individuel à la formation* - 23 -

V.4.3. *Engagements hors bilan reçus* - 24 -

V.5. *Effectifs*..... - 24 -

V.6. *Evénements postérieurs à la clôture des comptes* - 24 -

I. Nature de l'activité

Hybrigenics est une société bio-pharmaceutique française fondée en 1998. Son activité se répartit en deux grandes catégories : des programmes de R&D en cancérologie, et des services de recherche à la pointe de la technologie pour identifier, valider et inhiber les interactions protéine-protéine pour les clients du vaste domaine de toutes les sciences de la vie.

Hybrigenics Pharma développe l'inecalcitol, un analogue synthétique de la vitamine D plus puissant et moins toxique que les composés naturellement actifs de la vitamine D. La première indication de l'inecalcitol à laquelle s'intéresse Hybrigenics est le traitement du cancer de la prostate par voie orale.

Par ailleurs, la recherche d'Hybrigenics se concentre sur les protéases spécifiques de l'ubiquitine (USPs) validées en interne en tant que cibles oncologiques originales, et sur la découverte d'inhibiteurs d'USP comme nouveaux médicaments anti-cancéreux.

Les services offerts par Hybrigenics Services reposent d'une part, sur une technologie fiable de criblage double hybride en levure, réalisée sur une plateforme industrielle robuste certifiée ISO 9001, et soutenue par de solides outils et compétences bioinformatiques pour compiler et classifier les interactions protéine-protéine détectées. D'autre part, Hybrigenics fournit une assistance en conception d'études ou les conduit pour ses clients, avec pour objectifs la validation des interactions les plus pertinentes et le criblage de petites molécules capables de les inhiber.

II. Faits caractéristiques de la période

× Développement de l'activité

1/ Hybrigenics a poursuivi son développement axé sur ses deux activités, son activité de Recherche et de Développement et son activité de Service.

Au sein de son activité de R&D, Hybrigenics mène un essai clinique de Phase II dans le cancer de la prostate réfractaire aux traitements anti-hormonaux avec l'inecalcitol. L'inecalcitol est un analogue chimique de la vitamine D, administré par voie orale en association avec le Taxotère® (Sanofi-Aventis), qui est la chimiothérapie intraveineuse de référence pour cette indication thérapeutique. Depuis 18 mois, répartis dans six centres anticancéreux en France, un total de 42 patients a permis de tester les paliers de doses de 40, 80, 160, 300, 600 et 1000 µg/jour pendant plusieurs semaines, sans aucune augmentation du calcium dans le sang ou les urines, qui représente l'effet secondaire limitant l'utilisation des dérivés naturels de la vitamine D.

L'objectif de cette étude de Phase II est de déterminer la dose maximale tolérée d'inecalcitol administré tous les jours par voie orale pendant 18 semaines.

2/ Par ailleurs, Hybrigenics et Servier ont poursuivi leur collaboration de recherche sur la validation d'USP en oncologie. Le contrat porte sur la validation d'une protéase spécifique de l'ubiquitine (USP) confidentielle qui joue un rôle dans la régulation d'une protéine particulière qu'étudie Servier dans le domaine de l'oncologie.

3/ Concernant sa recherche en propre sur l'USP 7, Hybrigenics a déposé plusieurs brevets, et poursuit son programme de recherche, mais à un rythme ralenti.

4/ Enfin, le chiffre d'affaires de l'activité Services sur le premier semestre 2009 est en progression de 55 % par rapport à la même période en 2008.

× × Financement de l'activité.

La trésorerie disponible (comptes bancaires et VMP) s'établit à 1 753 milliers d'euros au 30 juin 2009 contre 2 367 milliers d'euros au 31 décembre 2008, grâce notamment à une maîtrise renforcée des coûts, et au remboursement des Crédits Impôt-Recherche 2005, 2006, 2007, 2008.

Afin de préserver sa trésorerie au maximum, Hybrigenics a dû temporairement interrompre son activité de recherche en propre, en redéployant le personnel concerné sur d'autres fonctions. Un contrat d'affacturage a également été mis en place pour mieux gérer l'encours clients.

Enfin, comme mentionné au chapitre V.6., un contrat de financement a été signé le 12 septembre 2009, permettant d'assurer la continuité d'exploitation de la société et de couvrir les besoins de trésorerie liés à la reprise de ses recherches menées en interne sur le cancer ainsi que la préparation de la prochaine étape du développement clinique de l'inécalcitol.

III. Principes et méthodes comptables

Les comptes semestriels sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et en conformité avec les dispositions du Code de commerce et du décret n°83-1020 du 29 novembre 1983.

Les conventions générales, préconisées par le règlement du CRC n°99-03 du 29 avril 1999 relatif à la révision du Plan Comptable Général, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- × Continuité de l'exploitation,
- × Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- × Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

III.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires

III.1.1. *Activité « Hybrigenics Services »*

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque la prestation de service a été exécutée et livrée au client. Dans le cas où la prestation de services nécessite la constitution préalable d'une banque de protéines spécifiques, celle-ci est facturée au client lorsqu'elle est réalisée. Les coûts encourus avant la remise des résultats au client sont stockés en encours.

D'autre part, les montants facturés aux clients dans le cadre d'accords de licence d'utilisation du logiciel PimRider sont comptabilisés linéairement en chiffre d'affaires sur la période d'utilisation.

III.1.2. *Activité « Hybrigenics Pharma »*

Le chiffre d'affaires provient des contrats de partenariat conclus avec des laboratoires de l'industrie pharmaceutique pour des programmes de recherche dans le domaine des protéases spécifiques de l'ubiquitine (USP). Les revenus relatifs à ces contrats sont essentiellement constitués :

- × des paiements forfaitaires de financement de la recherche, qui sont fonction des ressources allouées au programme scientifique concerné, et qui sont calculés sur la base du nombre de « FTE » (*Full Time Equivalent* ou Equivalent Temps Plein) alloués, multiplié par un taux annuel de facturation.

Ces paiements sont reconnus en chiffre d'affaires linéairement sur la durée contractuelle du programme de recherche concerné ;

- × des « milestones », qui sont des bonus de franchissement d'étapes scientifiques définis contractuellement avec le partenaire. Les « milestones » correspondent à des étapes clefs du partenariat ainsi qu'à des étapes ultérieures de recherche et de développement pharmaceutiques, nécessaires pour :
 - i. créer et développer de la propriété intellectuelle à partir des résultats portant sur les interactions cibles, ou
 - ii. obtenir auprès des autorités compétentes l'autorisation de mise sur le marché de médicaments.

Le chiffre d'affaires correspondant aux rétributions attendues d'Hybrigenics au titre de ces « milestones » n'est constaté dans les comptes de la société qu'à partir du moment où le client a donné son accord par écrit, permettant ainsi l'émission d'une facture, et constatant par là même que l'ensemble des travaux de recherche ont été finalisés dans le cadre de ce milestone ;

- × des redevances calculées en pourcentage des ventes de médicaments découverts, sélectionnés ou développés grâce à la contribution de la société Hybrigenics. A ce jour, Hybrigenics n'a pas facturé de royalties.

Les facturations excédant le montant du chiffre d'affaires pouvant être reconnu sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

III.2. Opérations en devises

Les revenus de la Société sont parfois facturés en devises étrangères (principalement le dollar USD), et le résultat de ces opérations peut en être affecté. La Société peut être amenée à conclure ponctuellement des opérations de couverture à terme afin de réduire son exposition aux risques de change des monnaies étrangères.

Aucun instrument de change n'est souscrit à des fins spéculatives.

Les ventes (ainsi que les achats) en devises étrangères sont comptabilisées au cours en vigueur à la date d'émission de la facture et de comptabilisation du chiffre d'affaires, ou au cours de couverture dans le cas où la Société a contracté un instrument qui fige le cours de la devise à l'échéance.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours du dernier jour de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée au bilan en écart de conversion. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour perte de change. En cas de couverture, les créances et dettes sont valorisées sur la base du cours de couverture et la différence éventuelle entre le montant valorisé au cours de couverture et le montant enregistré initialement au cours du jour de l'opération est constatée en résultat financier.

III.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée de vie définie et sont amorties sur la base de leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

Licence	Le plus court entre la durée de protection de la propriété intellectuelle sous jacente et la durée de vie économique
Logiciels et autres	12 mois

Dans le compte de résultat, les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles sont comptabilisées en « dotations aux amortissements sur immobilisations ».

Les frais de recherche et de développement sont directement inscrits en charges.

III.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements.

Tous les biens corporels sont amortis sur la base de leur durée d'utilité en mode linéaire et comme ci-dessous suivant leur nature :

Matériel industriel & installations techniques	3 à 5 ans
Installations, agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

Dans le compte de résultat, les charges d'amortissement des immobilisations corporelles sont comptabilisées en « dotations aux amortissements sur immobilisations ».

III.5. Dépréciation des actifs immobilisés

A chaque clôture, la Société examine si un indice de perte de valeur existe sur ses actifs immobilisés. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué de manière à vérifier que la valeur nette comptable n'est pas supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus important entre la juste valeur (valeur vénale) nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité, définie comme la somme actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle.

Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable des actifs, une perte de valeur est comptabilisée afin de ramener cette dernière à sa valeur recouvrable. La nouvelle valeur de l'actif est amortie prospectivement sur la nouvelle durée de vie résiduelle de l'actif.

III.6. Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition qui ont été comptabilisés en charge.

Une dépréciation des titres est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces titres est inférieure à leur coût historique. Les dépréciations sont déterminées en tenant compte de la quote-part des capitaux propres détenus, de la valeur de marché des titres, lorsque celle-ci peut être connue, et des perspectives de rentabilité à moyen et long terme des participations concernées.

III.7. Stock et en-cours

Les stocks et en-cours de production sont valorisés de la manière suivante :

La valeur brute des approvisionnements correspond au prix d'achat augmenté des frais accessoires d'achat à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les en-cours de production sont valorisés à leur coût de revient en fonction de l'état d'avancement des travaux.

Le stock est valorisé selon la méthode du « premier entré premier sorti ».

Une dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur nette de réalisation de ces stocks est inférieure à leur valeur nette comptable.

Le stock de librairies chimiques est déprécié en mode linéaire sur une durée de 4 ans.

III.8. Créances

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

III.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les moins-values latentes à la clôture donnent lieu à la comptabilisation d'une provision.

III.10. Autres fonds propres – Avances conditionnées

La société bénéficie au 30 juin 2009 de plusieurs avances remboursables accordées par Oseo, le Ministère de l'Industrie et la Coface. Le remboursement de ces avances est conditionné par la réussite des projets subventionnés. La Société comptabilise les montants reçus en autres fonds propres.

Tout ou partie de la dette sera comptabilisée en autres produits dans le cas où l'apporteur de fonds et la Société concluent à l'échec d'un projet subventionné et dès lors que l'apporteur de fonds notifie alors un abandon total ou partiel de sa créance.

Le solde de la dette est diminué des remboursements effectués selon l'échéancier contractuel.

III.11. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation, légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources au profit d'un tiers.

IV. Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

IV.1. BILAN

IV.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

En milliers d'euros

Valeurs Brutes	31/12/2008	Augmentation		Diminution		30/06/2009
		Réévaluation	Acquisitions / créations	Mise au rebut	Cession	
Logiciels	337		31			368
Licences inecalcitol	2 225		0			2 225
Licence Dualsystems	300			300		0
Avances et acomptes versés s/ immo.incop.	50		0			50
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 913		31	300		2 643
Matériels et outillages	1 443		17			1 460
Installations agenc. & aménagements	4 030		0			4 030
Matériels de bureau et informatique	717		12	87		643
Mobilier	245		2			247
Avances et acomptes versés s/ immo.corp.	0					0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 436		32	87		6 381
TOTAL GENERAL	9 348		62	387		9 024

Les brevets et demandes de brevets développés en interne par Hybrigenics SA ne sont pas immobilisés.

Le poste « Licences inecalcitol » d'un montant de 2 225 K€ est composé :

- des versements effectués en contrepartie du droit d'utiliser, de développer et de commercialiser la molécule de l'inecalcitol. La société a effectué un paiement initial de 1 M€ à la signature des contrats avec ses partenaires, la société Theramex et l'Université de Louvain, en novembre 2005.

Ce paiement initial est assorti de paiements conditionnels (milestones) dont la réalisation est subordonnée au franchissement des différentes phases du développement du médicament. Au 31 décembre 2008, deux milestones de 550 K€ chacun ont été comptabilisés, correspondant à l'entrée en Phase Clinique 1 en décembre 2006 et à l'entrée en Phase Clinique 2 en novembre 2007 de l'inecalcitol. Le montant activé au titre de ces contrats est de 2 100 K€.

- d'un paiement de 125 K€ effectué sur le premier semestre 2007 à l'occasion de la signature avec Theramex d'un nouvel accord de licence exclusif concernant les méthodes de synthèse de l'inecalcitol

Les paiements conditionnels qui seront éventuellement effectués dans le futur constituent des engagements hors bilan (cf. § Informations complémentaires, note V.2.2.2.).

Par ailleurs, en 2007, la société a inscrit à son bilan un montant de 300 K€, correspondant à l'acquisition d'une licence exclusive relative à une technologie de criblage de protéine membranaire complémentaire à la technologie de criblage double hybride Hybrigenics. La valeur de cet actif avait été déterminée sur la base des versements, réalisés et à venir, effectués à la société Dualsystems, détentrice du brevet. Ce contrat ayant été remplacé par un nouveau, l'actif correspondant a été sorti au cours du premier semestre 2009.

En milliers d'euros

Amortissements	31/12/2008	Dotations	Reprises sur sorties	30/06/2009
Logiciels	272	8		280
Licences inecalcitol	707	157		863
Licence Dualsystems	300	10	310	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 279	175	310	1 144
Matériels et outillages	1 327	24		1 351
Installations agenc. & aménagements	2 922	200		3 122
Matériels de bureau et informatique	658	18	87	588
Mobilier	183	12		195
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 090	253	87	5 257
TOTAL GENERAL	6 369	428	397	6 400

En milliers d'euros

Valeurs Nettes	30/06/2009	31/12/2008
Logiciels	88	65
Licences inecalcitol	1 362	1 518
Licence Dualsystems	0	0
Avances et acomptes versés s/ immo.incop.	50	50
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 499	1 633
Matériels et outillages	109	116
Installations agenc. & aménagements	908	1 108
Matériels de bureau et informatique	54	60
Mobilier	53	63
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 124	1 346
TOTAL GENERAL	2 623	2 979

L'amortissement des licences acquises pour le développement de l'inecalcitol est réalisé sur la durée de vie restante du brevet principal qui expire en juillet 2013 et décembre 2020. L'évaluation de ces licences sera réexaminée chaque année afin de tenir compte de l'évolution du développement clinique de l'inecalcitol.

Au 30 juin 2009, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié par la Société compte tenu du bon déroulement des études cliniques illustré par l'entrée en phase I puis en phase II en novembre 2007.

L'immobilisation Dualsystems représente l'ensemble des sommes à verser pour utiliser une technologie membranaire, et pour bénéficier d'une option de rachat de cette même technologie. A ce jour, le contrat initial a été remplacé par un nouveau contrat qui correspond davantage à la stratégie de développement de la partie Services d'Hybrigenics. En conséquence, la licence inscrite à l'actif, qui avait été dépréciée intégralement au 31 décembre 2008, a été sortie au cours du premier semestre 2009.

IV.1.2. Frais de recherche et de développement

Hybrigenics SA a pris l'option de ne pas immobiliser l'ensemble de ses dépenses de développement. Elle les enregistre donc au compte de résultat sur la période au cours de laquelle elles sont engagées.

En milliers d'euros

Dépenses de R&D	Au 30/06/2009	Au 30/06/2008
Dépenses de Recherche	322	465
Dépenses de Développement	1 086	2 214
TOTAL CHARGES de R&D	1 407	2 679

IV.1.3. Stocks et en-cours

Les stocks de la Société sont composés de matières premières et d'en-cours de production. Le tableau ci-dessous présente la valeur nette comptable au 30 juin 2009 des stocks de la Société par catégorie :

En milliers d'euros

Catégories	Au 30/06/2009			31/12/2008
	Brut	Dépréciation / Amortissement	VNC	
Stocks de consommables	82		82	77
Stock librairies chimiques	146	91	55	73
Stock Inecalcitol	430		430	413
MATIERES PREMIERES	657	91	566	563
EN-COURS DE PRODUCTIONS	89		89	255
TOTAL GENERAL	747	91	656	818

Une provision pour dépréciation des stocks a été comptabilisée à hauteur de 91 K€ au 30 juin 2009 sur le stock des librairies chimiques.

IV.1.4. Analyse et échéance des créances

En milliers d'euros

	30/06/2009			31/12/2008 Montant net
	Total	A 1 an au plus	A plus d'1 an	
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières	304	304		241
ACTIF IMMOBILISE	304	304	0	241
Créances clients	491	491		627
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Sous-total créances clients et comptes rattachés	491	491	0	627
Fournisseur - Avances et Acomptes	25	25	0	13
Sous-total- Avances et Acomptes	25	25	0	13
Personnel et comptes rattachés	4	4		5
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0		0
Etat et autres collectivités publiques	925	582	344	2 200
Groupes et associés	0	0	0	0
Débiteurs divers	283	283		104
Sous-total autres créances	1 212	868	344	2 309
Charges constatées d'avance	177	177		148
ACTIF CIRCULANT ET CCA	1 906	1 562	344	3 097

o Etat et autres collectivités publiques

En conséquence de la crise économique, le plan de Relance initié par le gouvernement prévoyait notamment le remboursement anticipé des crédits d'impôt recherche (CIR), concernant les années N-3 à N, soit 2005 à 2008 dans le cas d'Hybrigenics. Ces remboursements ont bien été obtenus dans le courant du premier semestre 2009, d'où une forte réduction du poste « Créances sur l'Etat ». Les 925 k€ sont constitués, au 30 juin, par le CIR correspondant aux 6 premiers mois de l'exercice 2009, ainsi que par des créances concernant la TVA et la taxe professionnelle.

o Charges constatées d'avance

Le détail de ces charges est donné dans le tableau ci-après :

En milliers d'euros

Charges constatées d'avances	30/06/2009	31/12/2008
Redevances		
Cotisations professionnelles		
Leasing et location		8
Assurance	23	25
Maintenance	21	7
Divers	134	108
TOTAL	177	148

IV.1.5. Valeurs mobilières de placement

Au 30 juin 2009, Hybrigenics détenait 1040 parts de la SICAV monétaire BNP Paribas intitulée MONE ETAT. Leur valeur au bilan s'élève à 1 110 239,60 euros. Leur cours de clôture au 30 juin 2009 est de 1 111 406,40 euros.

Aucune cession n'ayant eu lieu sur le premier semestre, aucune plus-value n'a été constatée.

IV.1.6. Capital social

L'augmentation du capital enregistrée résulte :

- d'une augmentation de capital en numéraire, libérée par compensation de créances liquides et exigibles ;
- de l'exercice de BSA attachés aux actions créées lors de l'augmentation de capital du 17-12-2007 ;
- de l'émission d'actions gratuites.

Le capital social entièrement libéré s'élève à 1 039 371,10 €, divisé en 10 393 711 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro.

Toutes les actions ont les mêmes droits.

IV.1.7. Avances conditionnées

L'objet, le solde et les modalités de remboursement au 30 juin 2009 des avances remboursables sans intérêt reçues par la Société sont détaillés ci-après :

HORS BILAN - AVANCES CONDITIONNEES

En euros

Avances conditionnées	Contrat OSEO ANVAR n°A0507004	Contrat OSEO n°A 08 03 001 Q	Convention Ministère de l'Industrie	Contrat d'assurance prospection Coface	Total
Montant au 30/06/2009	240 000 euros	600 000 euros	1 374 610 euros	35 000 euros	2 249 610
Objet	Avance accordée dans le cadre d'un programme ayant pour objet l'optimisation et la sélection d'un inhibiteur d'Ubiquitin-Specific Proteases pour le traitement des cancers.	Avance remboursable accordée dans le cadre du programme de développement clinique de l'inecalcitol dans le cancer de la prostate hormono-résistant.	Avance accordée dans le cadre d'un programme ayant pour objet la recherche de nouvelles cibles thérapeutiques et médicaments dans le domaine du cancer dans le cadre du projet « Réseau Genhomme ».	Contrat d'assurance prospection sur le Royaume-Uni souscrit auprès de la Coface présentant un solde d'avance remboursable.	
Avec ou sans intérêt	sans	sans	sans	sans	
Echéancier de remboursement	Sauf échec technique ou commercial des programmes, le remboursement des avances détaillées ci-dessus s'effectuera conformément à l'échéancier suivant :			La période d'amortissement court du 1.09.2011 au 31.08.2015.	
		- moins d'1 an : 558 K€, - 1 à 3 ans : 1 336 K€, - plus de 3 ans : 355 K€.		Pendant la période d'amortissement, à l'issue de chaque exercice de 12 mois, un reversement d'un pourcentage de recettes réalisées pendant l'exercice sur la zone garantie, dans la limite des indemnités versées, est effectué.	
	Le programme scientifique sur lequel repose la Convention avec le Ministère de l'industrie n'a pas généré de débouchés commerciaux. La société a déposé un constat d'échec du programme et compte ne pas rembourser cette avance.			Les indemnités non remboursées, du fait de recettes insuffisantes à la fin de la période d'amortissement, restent définitivement acquises à l'entreprise.	

Sur le premier semestre 2009, il a été remboursé sur les avances conditionnées les montants suivants :

- 60 000 € au titre du contrat OSEO - ANVAR n°A0507004
- 59 364 € au titre du contrat COFACE de prospection des marchés japonais et américains, contrat qui a pris fin avec ce remboursement.

IV.1.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées uniquement des provisions pour perte de change au 30 juin 2009.

En milliers d'euros

Nature des provisions	31/12/2008	Dotations	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Reclassement	30/06/2009
Provision pour perte de change	32	5		32		5
TOTAL	32	5	0	32	0	5

IV.1.9. Passifs éventuels

Aucun passif éventuel n'a été identifié au 30 juin 2009.

IV.1.10. Analyse et échéance des dettes

En milliers d'euros

	30/06/2008				31/12/2008
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Montant brut
Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	1			2
Emprunts et dettes financières divers	75	75	0		96
DETTES FINANCIERES	76	76	0	0	98
Fournisseurs et comptes rattachés	1 408	1 408			1 586
Sous-total comptes fournisseurs et comptes rattachés	1 408	1 408	0	0	1 586
Clients - Avances et Acomptes	111	111	0	0	0
Sous-total- Avances et Acomptes	111	111	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	184	184			275
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	341	341			472
Etat et autres collectivités publiques	45	45			105
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	29	29			280
Autres dettes	45	45			109
Sous-total autres dettes	644	644	0	0	1 240
Produits constatés d'avance	362	362			369
DETTES D'EXPLOITATIONS ET PCA	2 526	2 526	0	0	3 195

- Détail des produits constatés d'avance

En milliers d'euros

Produits constatés d'avance	30/06/2009	31/12/2008
Prestation de services	265	274
Sous locations	97	95
TOTAL	362	369

IV.2. COMPTE DE RESULTAT

IV.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires

En milliers d'euros

Répartition par secteur d'activité	30/06/2009	30/06/2008
Hybrigenics Pharma	600	234
Hybrigenics Services	1 557	1 002
Refacturation		
Autres (refacturation)	2	7
TOTAL	2 159	1 243

En milliers d'euros

Répartition par marché géographique	30/06/2009	30/06/2008
France	1 025	580
Etranger	1 134	663
TOTAL	2 159	1 243

IV.2.2. Autres produits

Le montant des autres produits sur l'exercice 2009 s'élève à 285 K€ et contient essentiellement les revenus issus de la sous-location de nos locaux :

En milliers d'euros

Autres produits	30/06/2009	30/06/2008
Subventions d'exploitation	2	
Autres locations	283	253
Divers	1	6
TOTAL	285	259

IV.2.3. Autres achats et charges externes

Le montant des autres achats et charges externes au 30 juin 2009 s'élève à 2 019 K€. Le détail de ces charges est donné dans le tableau ci-après :

En milliers d'euros

Autres achats et charges externes	30/06/2009	30/06/2008
Sous traitance générale & prestation de service	716	1 743
Locations	517	508
Entretien et réparation	94	116
Assurances	25	37
Rémunérations d'intermédiaire et honoraires	406	581
Divers	262	380
TOTAL	2 019	3 365

Les dépenses de sous-traitance ont fortement diminué au cours du 1^{er} semestre 2009 comparé au 1^{er} semestre 2008, en raison de la fin des études de toxicologie et pharmaceutiques, menées en complément de l'étude clinique de phase II.

V. Informations complémentaires

V.1. Capital Social

V.2. Emissions potentielles d'actions et dilution du capital

V.2.1. Situation des Bons de Souscriptions d'Actions

A la date du 30 juin 2009, la ligne de Bons de Souscriptions d'Actions intitulée BSA 08 reste exerçable, tandis que la ligne dite BSA 07 a expiré fin avril 2009. Les caractéristiques de ces bons sont données dans le tableau ci-dessous :

Caractéristiques	BSA 07	BSA 08
Modalités d'émission		
Montant de l'émission	0	0
nombre de bons émis	708 269	15 000
prix d'acquisition des bons	0	8 400
prix d'exercice (par BSA) en €	3	3,76
date limite d'exercice	30/04/2009	09/07/2018
Mouvements sur les bons		
Nombre de bons exercés	7 413	0
Montant reçu	77 247	0
Nombre de bons rachetés et/ou annulés	700 856	0
Nombre de bons en circulation	0	15 000
Augmentation de capital potentielle en nombre d'actions	0	15 000
Augmentation potentielle de capital social en valeur (euros)	0	1 500
Augmentation potentielle des capitaux propres en valeur (en euros)	0	56 400

V.2.2. Plans de stock-options

Deux plans de stock-options ont été créés en 2001 et 2002. Le tableau ci-après présente les caractéristiques des différents plans.

Caractéristiques	Plan 2001	Plan 2002
Modalités d'émission		
Montant de l'émission	0	0
Nombre de titres pouvant faire l'objet de stock-options	400 000	400 000
Prix d'acquisition des stock-options	0	0
Prix d'exercice (par stock-options) en €	(*)	(*)
Date limite d'attribution des stocks-options	14/08/2005	14/08/2005
Date limite d'exercice	10 ans à compter de la date d'attribution	
Mouvements sur les bons		
Nombre de titres ayant fait l'objet d'attribution de stock-options	400 000	223 380
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2007	0	0
Nombre de titre équivalent au nombre d'options annulées	212 350	86 020
Montant reçu	0	0
Augmentation de capital potentielle en nombre d'actions	187 650	137 360
Augmentation potentielle de capital social en valeur (en euros)	18 765	13 736
Augmentation potentielle des capitaux propres en valeur (en euros)	1 536 428	1 171 681

(*) : le prix d'exercice correspond au prix déterminé par le Conseil d'Administration lors de l'attribution des stock-options. Compte tenu des ajustements intervenus sur le capital social lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 octobre 2007, il a été déterminé à 8,12 € et à 8,53 € suivant la date d'attribution.

V.2.3. Plan d'attribution d'actions gratuites

En 2006, l'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé la création d'un plan d'actions gratuites, composé de 570 000 actions, au bénéfice des salariés. Dans le cadre de ce plan, les Conseils d'Administration du 21 septembre 2006, du 8 février 2007, du 26 avril 2007, du 5 février 2008 et du 10 juillet 2008 ont procédé à l'attribution d'un total de 570 000 droits à actions gratuites aux salariés et membres du management.

Le tableau ci-après détaille les caractéristiques du plan d'attribution d'actions :

Caractéristiques	Plan DAA				
Modalités d'émission					
Nombre de droits à attribution délivrables	570 000				
Date d'expiration de la période d'attribution	20/11/2009				
Période d'acquisition	2 ans à compter de la date d'effet du Droit d'Attribution				
Mouvements sur les DAA					
Date d'attribution (Conseil d'administration)	21/09/2006	08/02/2007	26/04/2007	05/02/2008	10/07/2008
Nombre de droits à attribution délivrés et attribués	361 000	12 600	196 400	25 600	17 400
Nombre de droits à attribution annulés	16 500	0	28 000	0	0
Nombre de droits à attribution définitivement acquis	344 500	12 600	168 400	0	0
Augmentation de capital potentielle en nombre d'actions	0	0	0	25 600	17 400
Augmentation potentielle de capital social en valeur (en euros)	0	0	0	2 560	1 740

La confirmation des droits d'attribution d'actions gratuites est conditionnée par la présence du salarié durant la période d'acquisition, ainsi que par l'accomplissement d'opérations auxquelles participent les bénéficiaires, ou bien l'atteinte d'objectifs de performance fixés par le Conseil d'Administration de la Société sur délégation de l'Assemblée Générale. Au 30 juin 2009, 1500 droits ont ainsi été annulés, et restent en attente de réattribution.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous présente l'effet de dilution des instruments émis et en circulation au 30 juin 2009 :

		30/06/2009	30/06/2008
Résultat net (perte), en milliers d'euros		(1 674)	(3 940)
Nombre d'actions en circulation	[1]	10 393 711	9 798 559
Résultat de base par action, en euros		(0,16)	(0,4)
Nombre d'actions potentiellement à émettre au titre des instruments dilutifs	[2]	383 010	
<i>dont : BSA</i>		<i>15 000</i>	
<i>Stock options</i>		<i>325 010</i>	
<i>Droits à actions gratuites</i>		<i>43 000</i>	
Effet de dilution sur le bénéfice par actions des instruments émis	[2] / [1] + [2]	3,55%	

V.3. Résultat par action

	30/06/2009	30/06/2008
Résultat net (perte), en milliers d'euros	(1 674)	(3 940)
Nombre d'actions en circulation	10 393 711	9 798 559
Résultat de base par action, en euros	(0,16)	(0,402)

V.4. Engagements hors bilan

V.4.1. Engagements sociaux

Le seul régime à prestations définies concerne les indemnités de fin de carrière dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- × indemnités forfaitaires définies par la convention collective nationale des industries chimiques du 30 décembre 1952 en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite ;
- × le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction Financière de la Société et des Ressources Humaines.

L'âge moyen des salariés de l'entreprise s'établissant à 36 ans, l'engagement en matière de départ à la retraite est considéré non significatif. En conséquence, la société a décidé de ne pas opter pour la méthode préférentielle préconisée par la recommandation du CNC 2003-01 et n'a pas comptabilisé ses engagements de retraite. Ceux-ci constituent en conséquence des engagements hors bilan.

Sur la base d'une évaluation actuarielle effectuée au 31-12-2007, les engagements de retraite de la Société s'élevaient à 57 K€. Hybrigenics considère que l'évolution de son personnel ne remet pas en cause cette estimation.

V.4.2. Engagements hors bilan donnés

V.4.2.1. Engagements liés à l'activité courante

Il n'existe aucun engagement lié à l'activité courante au 30 juin 2009.

V.4.2.2. Engagements conditionnels

Dans le cadre de l'acquisition des licences inecalcitol en novembre 2005, la Société s'est engagée à effectuer des paiements futurs conditionnels, dont l'exigibilité sera fonction du franchissement des différentes phases de développement et du succès de la commercialisation d'un médicament issu de la molécule. Le solde de ces paiements conditionnels au 30 juin 2009 s'élève à 1 900 K€.

Par ailleurs, le contrat d'acquisition des licences inecalcitol prévoit le paiement par Hybrigenics de royalties à hauteur de 3% des ventes futures de médicaments.

Le nouvel accord de licence signé avec Theramex sur le premier semestre 2007 stipule qu'un paiement complémentaire de 75 K€ devra être versé au cas où l'inecalcitol est produit par toute autre personne que Theramex. Il sera exigible dès reconnaissance de la conformité aux spécifications convenues du premier lot produit.

V.4.2.3. Engagements de paiements futurs (obligations contractuelles)

Les engagements de paiements futurs concernent le contrat de location immobilière décrit ci-après :

Il s'agit d'un bail commercial signé avec la Régie Immobilière de la Ville de Paris portant sur les locaux du siège social de la Société. Le tableau ci-dessous mentionne la part irrévocable des loyers qui devront être versés jusqu'à l'échéance de la période triennale en cours, c'est-à-dire le 30 novembre 2009.

En milliers d'euros

	Montant
Montant annuel des loyers à la signature du contrat	679
Montant annuel des charges locatives à la signature du contrat	112
Date de départ du bail	30/11/2000
Durée du bail	9 ans*
Redevances Loyer exercice 2007	1 046
Redevances Loyer exercice 2008	1 075
*dont 6 ans fermes	

En milliers d'euros

Bail locatif	Loyers restant à payer au 30/06/2009		
	Total	moins d'1 an	1 à 3 ans
Loyers et charges locatives	414	414	

V.4.2.4. Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, la Société accorde à ses salariés un droit individuel à la formation (DIF) d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Au terme de ce délai et à défaut d'utilisation, le droit sera plafonné à cent vingt heures.

Au 30 juin 2009, le volume d'heures de formation cumulées correspondant au droit acquis du DIF s'élève à 2 011 heures.

V.4.3. Engagements hors bilan reçus

Hybrigenics SA a mis en place des conventions de sous-location des locaux professionnels qu'elle occupe. A ce titre, la Société a reçu des engagements de paiements fermes des sous-locataires sur la durée des contrats (cf. ci-dessous).

En milliers d'euros

Conventions de sous-location	Loyer restant à percevoir		
	Total	moins d'1 an	1 à 3 ans
Loyers et prestations fournies	183	183	0

V.5. Effectifs

Au 30 juin 2009, la Société emploie 46 personnes hors apprentis et stagiaires. La ventilation par catégorie de l'effectif moyen sur la période du premier semestre est présentée dans le tableau ci-après.

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	35	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Intérimaires	0	
TOTAL	46	0

V.6. Evénements postérieurs à la clôture des comptes

Afin d'assurer sa continuité d'exploitation, la société a signé le 12 septembre 2009 un contrat de financement avec la société américaine Yorkville Global Master SPV Ltd.

Ce contrat prévoit pour trois ans la souscription par Yorkville de nouvelles actions Hybrigenics payées comptant au gré des besoins de la société.

Le montant total du financement est plafonné à 5 millions d'euros ou à 9,90% de la capitalisation boursière d'Hybrigenics.

Cette transaction sera soumise à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire, prévue le 23 octobre 2009.